

# Quels sont les modes de détention des actions Wavestone ?

## Le nominatif pur

Il s'agit du mode de détention qui vous confère la relation la plus étroite avec la société. **Vos titres sont enregistrés directement auprès du service titre de Wavestone<sup>1</sup>** et **vous en assurez la gestion**. Vous recevez automatiquement les convocations et les documents relatifs à l'Assemblée générale.

## Le porteur

Il s'agit du mode de détention le plus courant en France. **Vous n'êtes pas enregistré dans les registres de Wavestone mais seulement auprès de votre intermédiaire financier**, lequel est le seul à avoir votre nom. Vous ne recevez pas automatiquement les informations relatives à Wavestone.

## Le nominatif administré

Ce mode de détention rassemble des caractéristiques des deux précédents. **Vos titres sont inscrits auprès du service titre de Wavestone<sup>1</sup>** mais ils sont **gérés par votre intermédiaire financier**. Vous recevez également des informations au sujet de Wavestone et profitez d'une relation privilégiée avec la société.

### Je suis actionnaire au porteur, quels avantages à passer au nominatif ?

Vous recevrez automatiquement des informations relatives à Wavestone ainsi que les convocations aux Assemblées générales. Si vous souhaitez toutefois rester au porteur, vous pouvez toujours bénéficier d'informations au sujet de Wavestone, pensez à faire les démarches nécessaires auprès de votre intermédiaire financier pour assister à notre Assemblée générale.

1 : Caceis Corporate Trust, voir coordonnées en page 26